

**DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT JOSEPH KABILA
KABANGE
A L'OCCASION DE L'ATTEINTE PAR LA RDC
DE L'INITIATIVE PPTE**

Kinshasa, 4 juillet 2010

Chers compatriotes,

Il y a quatre jours, nous avons célébré le Cinquantenaire de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale.

Grâce à l'implication de chacun de vous, cette journée historique, moment d'allégresse, de commémoration des hauts faits de notre histoire et de réflexion sur notre avenir a été une mémorable réussite.

Je vous en félicite chaleureusement et vous remercie sincèrement.

Par la même occasion, je suis peiné de devoir vous informer d'un événement tragique.

Alors que le serment de bâtir un Congo toujours plus beau qu'avant, renouvelé par tous à l'occasion de la commémoration de notre indépendance, requiert la mobilisation de toutes nos intelligences et de toutes nos énergies, un accident malheureux survenu dans la soirée du vendredi dernier à Sangé, dans la province du Sud-Kivu, vient d'enlever la vie à plus de deux cents de nos compatriotes, dont beaucoup de jeunes à la fleur de l'âge.

En votre nom à tous, je présente les condoléances les plus attristées aux familles éprouvées et les assure de la solidarité dans la douleur, de l'ensemble de la nation.

J'ai instruit le Gouvernement d'élucider rapidement les circonstances de ce drame et de prendre toutes les mesures permettant d'éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

Un deuil national de 48 heures sera par ailleurs observé à dater de ce lundi 05 juillet 2010, à la mémoire des frères et sœurs ainsi brutalement arrachés à notre affection.

Chers compatriotes,

Le 30 juin 2010 restera à jamais gravé en lettres d'or dans nos mémoires.

Le 1^{er} juillet 2010 devrait l'être tout autant.

Je viens, en effet, vous annoncer solennellement qu'à l'issue de leur réunions qui se sont respectivement tenues le 29 juin et le 1^{er} juillet 2010, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International et celui de la Banque Mondiale ont prononcé l'admission de notre pays au Point d'Achèvement de l'initiative PPTE.

La dette extérieure de notre pays, estimée à 13 milliards de dollars américains, vient d'être annulée à 90 %.

C'est manifestement une grande victoire pour le peuple congolais.

Je tiens donc à rendre un hommage mérité et à adresser toutes mes félicitations aux Congolaises et Congolais pour leur patience et pour leurs sacrifices consentis des années durant en vue de l'annulation d'une dette accumulée sans leur consentement et dont, à l'évidence, ils n'ont tiré aucun bénéfice.

C'est aussi une victoire sur le découragement, le pessimisme et le scepticisme.

Il nous a en effet fallu croire avant de voir !

Croire en nous-mêmes, comme peuple ; mais aussi croire en notre Gouvernement tant il est vrai que du Point de décision au Point d'achèvement, le parcours a ressemblé à une croisière sur une mer agitée où, tel un mirage, l'horizon ne cessait de reculer au point de faire douter qu'on atteigne jamais le rivage.

Bien plus, l'atteinte du Point d'achèvement est, par-dessus tout, une victoire de la rigueur, de la discipline, de l'effort et de l'endurance.

Rigueur dans le choix des priorités et dans la définition des politiques ; discipline, effort et endurance dans la mise en œuvre de ces priorités et politiques.

Par essence, l'accès au pont d'achèvement est donc à la fois la reconnaissance et la récompense de la bonne gouvernance.

En l'occurrence, nous avons dû, pendant plusieurs années, faire preuve de constance dans la mise en œuvre d'une politique économique, financière et monétaire dont les principales caractéristiques ont été les suivantes :

- Prudence en matière de politique monétaire et budgétaire ;
- Orthodoxie dans la gestion des finances publiques ;
- Réforme, avec courage et détermination, des secteurs économique, financier et social, ainsi que de la législation y relative ;
- Volonté avérée d'amélioration du climat des affaires, notamment par une fiscalité incitative à l'investissement et par la suppression des tracasseries administratives ;

- Respect des engagements souscrits dans le cadre des différents programmes conclus avec le Fonds monétaire International, ainsi qu'avec les autres partenaires.

C'est en effet l'application globalement satisfaisante de cette politique qui a permis à notre pays d'accéder au point d'achèvement.

Les conclusions de la dernière revue, par le Fonds Monétaire International, de l'exécution du Programme Triennal 2009-2012 sont à ce sujet éloquentes. Il se dégage, de ces conclusions, les principaux constats suivants :

- L'inflation est maîtrisée à hauteur de 4,5% à fin juin 2010 ;
- La monnaie nationale s'est appréciée par rapport aux devises étrangères dès le mois de février avant de se stabiliser au cours des derniers mois ;
- Plus de 80% des mesures prévues dans le cadre des différentes réformes ont été effectivement exécutées ;
- Plusieurs actions essentielles, considérées comme déclencheurs du Point d'achèvement, ont été exécutées avec succès. C'est notamment le cas de la finalisation et de la mise en œuvre réussie pendant une année d'un Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

Que tous les experts congolais, fonctionnaires des Ministères des Finances et du Budget ainsi que les agents de la Banque Centrale soient donc chaleureusement félicités pour cette brillante performance.

Si le crédit de ce succès leur revient en premier, la contribution de nos partenaires, plus particulièrement du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement, qui nous ont techniquement et financièrement accompagnés dans nos efforts, ne peut cependant être ignorée.

Aux dirigeants, ainsi qu'aux experts de ces institutions, je présente donc, en votre nom à tous, nos remerciements les plus sincères.

Chers compatriotes,

Atteindre le point d'achèvement était une condition essentielle pour nous donner les moyens d'un nouveau départ.

Cependant, pour éviter qu'il ne s'agisse d'un faux départ, nous devons, dans l'utilisation des marges de manoeuvres qui en découlent, faire preuve de la même rigueur, de la même discipline et du même sens de responsabilité que ceux qui nous ont permis d'atteindre le point d'achèvement.

Je pense, certes, à l'affectation d'importantes ressources, jusque-là consacrée au service de la dette qui, pour ne prendre que l'exemple de l'année en cours, auraient atteint le seuil de plus ou moins 300 millions de dollars américains.

Je pense aussi et surtout à la capacité d'endettement retrouvée qui ne devrait, en aucune manière, être comprise comme une licence à s'endetter à nouveau de manière inconsidérée.

Mes instructions à ce sujet sont claires.

La sanction de toute complaisance dans leur exécution sera exemplaire.

Dans un cas comme dans l'autre, nous ne pouvons en effet permettre que l'avenir de nos enfants et petits-enfants soit à nouveau hypothéqué par des décisions qui ne contribuent pas à renforcer les capacités nationales de production et d'auto-prise en charge, ou qui concourent à l'enrichissement des individus au détriment de la collectivité.

Les économies des ressources propres, fruit de l'annulation de notre dette devront donc être essentiellement affectées aux secteurs porteurs de croissance et générateurs d'emplois et de revenus, ainsi qu'aux projets ayant un impact durable sur l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

La santé, l'éducation, le logement, le transport de masse et les infrastructures en seront les principaux bénéficiaires.

Quant à la négociation de nouveaux prêts, elle devra, dans tous les cas, constituer une solution d'ultimes recours.

Elle devra en plus satisfaire aux critères, voulus intangibles, de rentabilité économiques, pour les projets à financer ; de transparence, pour les modalités et conditions d'emprunts ; et d'impacts non négatif sur la soutenabilité de la dette globale.

Chers compatriotes,

Une des principales leçons aussi bien du cinquantenaire, que de l'atteinte du point d'achèvement, est que c'est d'abord et avant tout à nous-mêmes qu'il revient de créer les conditions de notre libération, de la préservation de notre indépendance, et de l'épanouissement individuel et collectif des Congolais.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons faire preuve de civisme fiscal.

Nous devons tous, sans distinction aucune, de la base au sommet, personnes physiques et morales, nous acquitter honnêtement et à terme échu, de nos obligations fiscales et de toutes autres redevances dues à l'Etat.

C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que nous arriverons à mobiliser les ressources nécessaires à notre développement.

Pour leur part, le Gouvernement, particulièrement les Ministères des Finances et du Budget, ainsi que les Régies financières, devront veiller scrupuleusement à ce que personne ne se dérobe à cette obligation civique, et réprimer, avec toute la rigueur de la loi, toute évasion fiscale, tout minoration de déclaration, ou toute autre pratique délictuelle en la matière.

Nous devons le faire, pour l'amour de la patrie.

Nous le devons aussi, dans l'intérêt de notre progéniture.

Puisse le Très Haut nous aider à réussir ce nouveau pari.

Je vous remercie.